

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS : SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
du lundi 29 janvier 2024**

**Affichage en mairie de Groslée-Saint-Benoit le 02 février 2024 et publication
sur le site internet : 05 février 2024**

N° ordre délibération	Objet de la délibération	Résultat des votes
01-2024	Désignation d'un référent déontologie	Abstention : 0 - Contre : 0 - Pour : 17 dont 2 votes par procuration
02-2024	Réglementer les usages des pistes forestières pour lutter contre les dégradations onéreuses	Abstention : 0 - Contre : 0 - Pour : 17 dont 2 votes par procuration
03-2024	Délibération sur les montants de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLET)	Abstention : 0 - Contre : 0 - Pour : 17 dont 2 votes par procuration
04-2024	Délibération pour donner mandat au Centre de Gestion de l'Ain pour le renouvellement du contrat d'assurance statutaire	Abstention : 0 - Contre : 0 - Pour : 17 dont 2 votes par procuration
05-2024	Délibération en vue de la signature du Plan Intercommunal d'Attribution des logements (PIA)	Abstention : 0 - Contre : 0 - Pour : 17 dont 2 votes par procuration
06-2024	Délibération pour accepter le don d'un camion pompiers par les mairies de St Germain Les Paroisses et Colomieu	Abstention : 0 - Contre : 0 - Pour : 17 dont 2 votes par procuration
07-2024	Délibération portant modification du tableau des emplois de la collectivité : création d'un emploi d'adjoint technique à 30/35 ^{ème}	Abstention : 0 - Contre : 0 - Pour : 17 dont 2 votes par procuration
08-2024	Proposition de renouvellement d'un contrat CDD pour un agent du service périscolaire de Groslée	Abstention : 0 - Contre : 0 - Pour : 17 dont 2 votes par procuration
09-2024	Demande de participation financière pour la rénovation de deux logements des gendarmes de Lhuis	Abstention : 3 - Contre : 10 dont 1 vote par procuration - Pour : 4 dont 1 vote par procuration
10-2024	Proposition de délibération sur la demande de protection fonctionnelle d'un élu (Maire)	Abstention : 1 - Contre : 0 - Pour : 15 dont 2 votes par procuration - le Maire ne prend pas part au vote

